Projet porté par
Osez le Féminisme et la
Coordination française
pour le Lobby Européen
des Femmes



RAPPORT DE REALISATION ET D'IMPACT

RÉSULTATS 2025
MOBILISATION EUROPÉENNE CONTRE LES CYBERVIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

OSEZ LE FÉMINISME

La Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes

Introduction générale

Rappel du projet

- Le projet visait à organiser un **colloque international à Strasbourg consacré à l'exploitation sexuelle en ligne et aux cyberviolences sexistes et sexuelles**, ainsi qu'à coordonner une mobilisation européenne structurée autour d'un manifeste commun, l'Appel de Strasbourg.
- Conçu comme un moment charnière dans un **contexte de transformations réglementaires européennes**, l'événement a été pensé en lien avec une **réunion stratégique** rassemblant différentes parties prenantes afin de poser les bases d'une action transnationale commune.
- Le **co-financement du projet par le SDFE et la Fondation RAJA** a permis de couvrir les besoins liés à l'organisation du colloque et à la mobilisation collective (coordination, communication, traductions, déplacements), ouvrant la voie à une **dynamique européenne appelée à se poursuivre sur le long terme**.

Contributions :

30 000€

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le **SDFE** a contribué 30 000€, soit 77% du budget total du projet.

15 000€

Fondation RAJA Danièle Marcovici Agir pour les femmes

La **Fondation Raja** a contribué 15 000€, soit 33% du budget total du projet.



Colloque et réunion stratégique

– février 2025 (Strasbourg)

Colloque :

Le colloque international intitulé « Online Sexual Exploitation: challenges and responses in Europe » s'est tenu le **vendredi 14 février 2025** à Strasbourg, au Collège doctoral européen. Organisé par **Osez le Féminisme** et la **Coordination française pour le Lobby européen des Femmes**, il a réuni un public composé d'expert·es, de responsables institutionnel·les, de juristes, de chercheuses et de représentantes de la société civile.

La journée s'est ouverte par plusieurs interventions institutionnelles, suivies de **quatre panels thématiques** consacrés aux enjeux centraux de l'exploitation sexuelle en ligne et des cyberviolences sexistes et sexuelles. Les discussions ont permis d'aborder les dynamiques actuelles, la responsabilité des plateformes et les défis juridiques européens.

Les panels ont été enrichis par la participation d'eurodéputé·es, d'expert·es issues de mécanismes onusiens, de chercheuses, de psychologues cliniciennes, d'associations spécialisées et d'avocates. Les échanges se sont révélés particulièrement denses et constructifs, témoignant de l'actualité et des enjeux des sujets traités.









Le colloque a réuni **plus de 120 participant·es**, représentant **huit États membres de l'Union européenne** : Portugal, Espagne, Suède, Irlande, France, Allemagne, Belgique et Norvège. Cette diversité géographique a permis de croiser des expériences nationales variées et d'enrichir les échanges avec une perspective véritablement européenne. L'événement a également accueilli des organisations disposant de réseaux étendus dans l'ensemble de l'Union, notamment le Lobby européen des femmes, qui fédère **près de 2000 organisations membres à travers le continent**. La participation institutionnelle a été particulièrement notable, avec la présence de représentantes de la **MIPROF**, de la **déléguée interministérielle à l'aide aux victimes** du **ministère de l'Intérieur**, du **ministère de la Justice**, ainsi que d'élu·es locaux·ales engagées dans la lutte contre les violences masculines et l'exploitation sexuelle en ligne.

Les discussions ont mis en lumière des pistes opérationnelles pour mieux protéger les femmes et les enfants en ligne, renforcer la régulation des plateformes et promouvoir des politiques publiques plus protectrices.

Réunion stratégique :



La veille du colloque s'est tenue une **réunion stratégique** qui a rassemblé **une vingtaine de structures issues de huit États membres de l'Union européenne**. Cette rencontre a réuni des **associations expertes de terrain**, des **juristes en droit européen**, des **avocates engagées dans des contentieux nationaux et transnationaux**, ainsi que des représentantes de réseaux européens spécialisés dans la lutte contre les violences masculines et l'exploitation sexuelle en ligne.

Les échanges ont été marqués par une volonté partagée de construire un plaidoyer européen cohérent et ambitieux. Les participantes ont souligné l'urgence de renforcer la coordination face aux évolutions rapides du numérique, à la multiplication des contenus de violence sexuelle et aux lacunes persistantes dans l'application du droit européen.

Les discussions tenues lors de cette rencontre ont eu des **effets structurants tout au long de l'année 2025** :

- émergence et consolidation de nouveaux partenariats, notamment avec des organisations suédoises, portugaises, belges et allemandes ;
- finalisation et diffusion de l'Appel de Strasbourg ;
- harmonisation des demandes politiques portées auprès des institutions européennes, et mobilisation dans le cadre d'une campagne transnationale menée en octobre 2025 ;
- contribution directe à des travaux parlementaires français et européens.

Retombées immédiates

– printemps / été 2025

L'un des premiers résultats a été la **mise à disposition rapide et en accès libre** d'un ensemble de ressources pédagogiques destinées à renforcer la compréhension des cyberviolences sexistes et sexuelles et à faciliter leur diffusion auprès d'un public large, institutionnel comme associatif.

Les actes complets du colloque ont été publiés en ligne, sous la forme d'un document rassemblant les interventions, les analyses et les conclusions tirées des discussions du colloque. Cette publication constitue un outil de référence, permettant aux institutions et aux organisations de la société civile de retrouver l'ensemble des apports juridiques, opérationnels et politiques présentés lors de l'événement. Les actes mettent en lumière la diversité des expertises présentes, qu'il s'agisse d'analyses sur la responsabilité des plateformes, des évolutions législatives européennes, des mécanismes de la pédocriminalité en ligne ou encore des effets de la pornocriminalité sur les violences contre les femmes. En outre, **une synthèse a été produite et publiée.**

L'ensemble de ces contenus sont disponibles en français et en anglais.

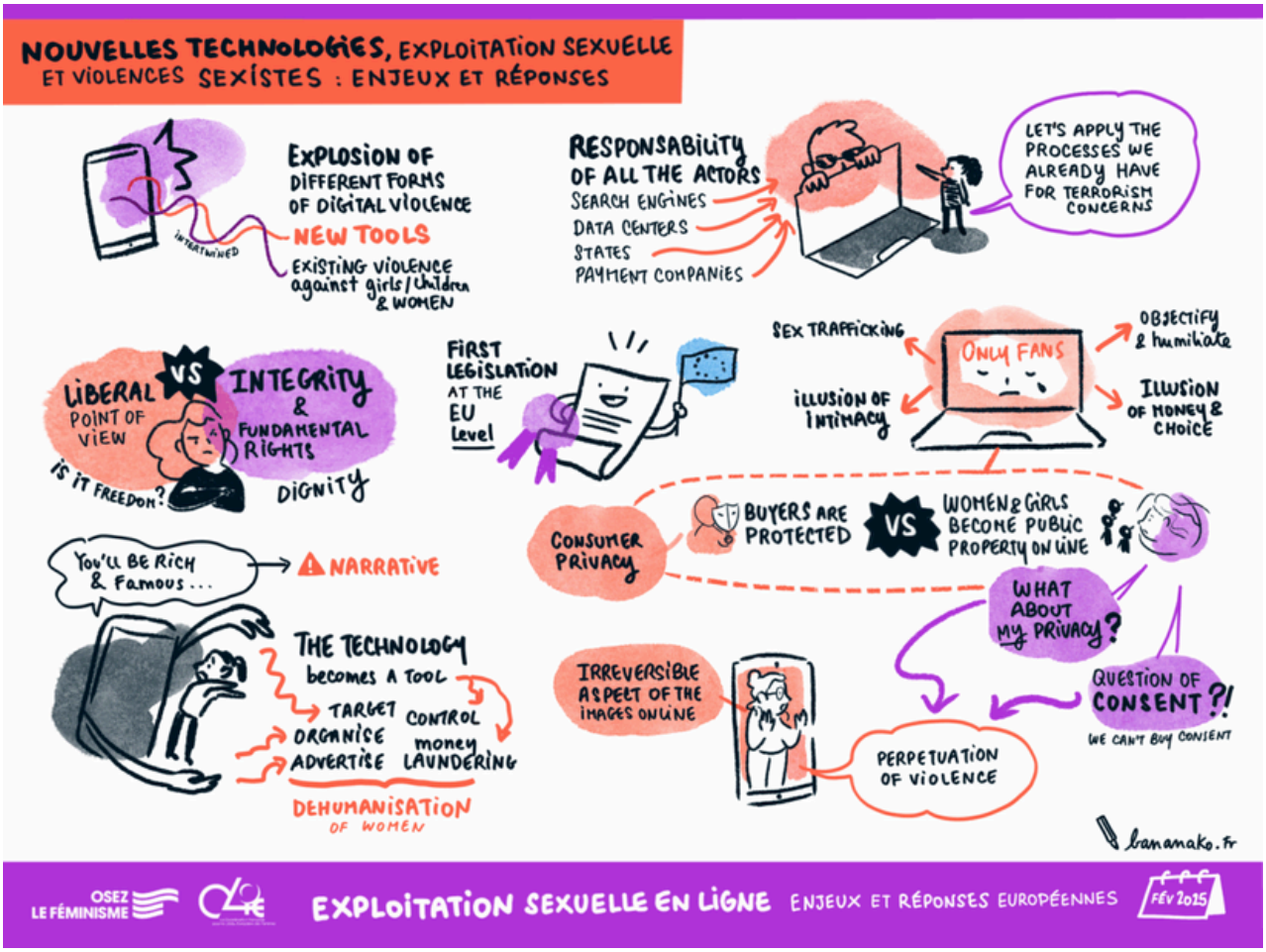




Ces contenus sont disponibles sur le site du colloque
https://stopsexualexploitationonline.eu/

Le colloque a également donné lieu à la **publication d'une série de vidéos en accès libre**, disponibles **en français et anglais (sous-titres)**. Ces enregistrements incluent l'intégralité des sessions, ainsi que des extraits thématiques permettant une appropriation plus rapide des contenus par différents publics. Leur format multilingue renforce la dimension transnationale du projet et facilite leur circulation au sein des réseaux européens spécialisés dans la lutte contre les violences masculines.

Le site du colloque a également mis en avant les **contenus pédagogiques de facilitation graphique** créés pour rendre plus accessibles des problématiques complexes. Ces supports visuels synthétisent les mécanismes des cyberviolences, les responsabilités des plateformes, les défis posés par l'intelligence artificielle, ainsi que les grandes tendances de la réglementation européenne.



L'ensemble de ces ressources - actes, vidéos, schémas de facilitation graphique - **a permis de prolonger l'impact du colloque en offrant aux participantes et aux partenaires européens des outils concrets pour renforcer leurs actions locales, nationales et transnationales.** Ces retombées immédiates ont également servi de base aux mobilisations institutionnelles et aux campagnes de plaidoyer menées tout au long de l'année 2025.

Publication de contenus d'expertise et de plaidoyer

– automne 2025

Rapport juridique réalisé en partenariat avec la Clinique juridique de l'Université de droit de Paris Nanterre (programme EUCLID)

Un **partenariat universitaire structurant** a été établi avec la **Clinique juridique de l'Université Paris Nanterre**. Ce partenariat a reposé sur une collaboration étroite entre une équipe d'étudiantes en droit, une professeure encadrante et les associations, afin de produire un travail d'expertise juridique approfondi sur les **cyberviolences sexistes et sexuelles** et le **cadre normatif européen**.

Ce travail, mené sur plusieurs mois, a donné lieu à la production d'un **rapport complet**, disponible en **français et en anglais**, permettant une diffusion auprès des institutions européennes et des organisations partenaires dans différents États membres. Le rapport analyse de manière détaillée les quatre infractions de cyberviolences définies par la **Directive européenne 2024/1385**, et les articule avec les autres instruments européens pertinents **- Digital Services Act, RGPD, Charte des droits fondamentaux, règlement contre la diffusion des contenus terroristes**. Il comporte également un état des lieux du droit français et identifie des lacunes, convergences et mécanismes de transposition possibles.

Le rapport est fondé sur :

Une analyse juridique comparée des obligations européennes et françaises en matière de lutte contre les cyberviolences sexistes et sexuelles.

Des entretiens avec des parties prenantes expertes du sujets, issues de plusieurs pays européens, rencontrées dans le cadre du colloque organisé en février 2025.

Une étude de la jurisprudence pertinentes et des enjeux opérationnels rencontrés par les organisations d'accompagnement des victimes de cyberviolences sexistes et sexuelles.

Une série de recommandations opérationnelles formulée collectivement dans le cadre du colloque organisé en février 2025.



Cette production constitue aujourd'hui une **base de travail structurante pour le plaidoyer européen** porté par Osez le Féminisme, la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes et leurs partenaires. Elle offre :

Une synthèse claire et juridiquement solide

permettant d'éclairer les institutions européennes sur les obligations concrètes liées aux cyberVSS.

Un outil immédiatement mobilisable

dans les échanges avec la Commission européenne, les eurodéputé·es, les coordinateurs nationaux de la mise en œuvre du Digital Service Act (DSA) et les ministères nationaux.

Un support commun

pour harmoniser les demandes politiques.

Un référentiel fiable

pour accompagner les États membres de l'Union européenne dans une transposition de la Directive 2024/1385 véritablement protectrice pour les victimes de cyberviolences sexistes et sexuelles.


Université Paris Nanterre

EUCLID
Enseignement universitaire
clinique du droit
Université Paris Nanterre

PARIS NANTERRE UNIVERSITY LAW CLINIC (EUCLID)
Paris Nanterre University in collaboration with Osez le Féminisme (OLF) and the French Coordination for the European Women's Lobby (CLEF)

Authors:

Apolline Anastase, Christine Cymovonyuk, Louise Moreau Louapre and Luna Zedjaoui
Under the supervision of Professor Audrey Darsonville
With the support of Alyssa Ahrabare, representing OLF and the CLEF

OSEZ LE FÉMINISME

CL4E

Production de notes de plaidoyer thématiques

Dans le prolongement du colloque organisé à Strasbourg en février 2025, et des travaux menés avec les partenaires européens, **cinq notes de plaidoyer thématiques** ont été produites. Ces documents répondent à un objectif commun : **éclairer les institutions françaises et européennes** sur les enjeux clés des cyberviolences sexistes et sexuelles, et **fournir des propositions juridiques et politiques précises, harmonisées et transposables** dans les États membres. Ces contenus portent notamment sur :

Le partage de contenus intimes sans consentement

- Cette note analyse notamment l'essor des "deepfakes pornographiques" fabériqués par **intelligence artificielle**, et du phénomène de partage d'images intimes (réelles ou fabriquées) sans consentement ; les **lacunes du droit européen et français** en la matière ; et des recommandations concrètes, en particulier en matière d'**obligation de retrait rapide et effective des contenus.**
- Les recommandations comportent notamment - la mise en place d'un **retrait obligatoire des contenus en 24 à 48 heures** ; la reconnaissance des plateformes pornographiques comme **plateformes à risque systémique** ; la généralisation des **outils de hachage** pour empêcher la rediffusion de contenus intimes non consentis.

Le cadre pénal et lacunes du droit français en matière de cyberviolences

- Cette note met notamment en lumière la **fragmentation** des infractions existantes : l'absence d'infraction autonome pour la **traque furtive en ligne** ; la difficulté à caractériser les **harcèlements numériques** ; et l'impossibilité pour les victimes, en pratique, d'obtenir rapidement le **retrait de contenus préjudiciables.**
- Elle liste des recommandations concrètes portant notamment sur la simplification de plusieurs formulations du Code pénal ; l'introduction d'une infraction autonome de traque furtive ; le **renforcement des outils de protection des victimes dans l'espace numérique.**



L'exploitation sexuelle en ligne, notamment via les plateformes pornographiques et type OnlyFans

- Les deux notes relatives respectivement à la pornocriminalité et à l'exploitation sexuelle en ligne sur les plateformes type "OnlyFans" mettent en évidence que ces phénomènes constituent : un **système structuré**, fondé sur la captation de mineures, la digitalisation du proxénétisme, un **modèle économique mondial** reposant sur la diffusion massive de contenus violents et non consentis et une **atteinte majeure à la santé publique**, en particulier pour les filles et les jeunes femmes.
- Les notes formulent notamment des recommandations relatives à la fin de l'impunité relative à **l'achat d'acte sexuel et du proxénétisme en ligne.**

Ces travaux se poursuivent, à travers la production de **notes supplémentaires sur :**

- **la pédocriminalité en ligne**, centrée sur les modes opératoires des agresseurs et la responsabilité des plateformes ;
- **le masculinisme en ligne**, qui analyse la dynamique idéologique et la façon dont ces espaces nourrissent la haine antiféministe et la cyberviolence.

Ces notes constituent une **boîte à outils pour les actions de plaidoyer :**

- elles **renforcent la capacité des associations à intervenir** auprès de la Commission européenne, des eurodéputé·es et des États membres ;
- elles permettent d'**harmoniser les demandes politiques** au niveau européen ;
- elles consolident un **socle commun d'arguments**, utilisable lors des mobilisations institutionnelles prévues en 2025-2026.

Appel de Strasbourg

L'**Appel de Strasbourg** constitue l'une des productions centrales du projet. Disponible **en français et en anglais**, il synthétise de manière structurée et accessible l'ensemble des recommandations prioritaires élaborées vis-à-vis de l'Union européenne pour lutter contre les cyberviolences sexistes et sexuelles. Construit à partir des travaux préparatoires menés avec les organisations partenaires et des échanges tenus lors de la réunion stratégique et du colloque à Strasbourg en février 2025, il s'appuie sur les cadres juridiques clés existants, notamment la **Directive 2024/1385**, le **Digital Services Act**, ainsi que les travaux en cours sur la lutte contre les abus sexuels sur mineur·es.

L'Appel de Strasbourg présente une **vision d'ensemble des transformations nécessaires** pour lutter efficacement contre les violences numériques. Il propose notamment :

- **L'établissement d'un cadre réglementaire européen harmonisé**, comprenant une définition juridique des violences sexuelles en ligne, la création d'un observatoire européen des violences sexuelles numériques, et le renforcement de la coopération policière et judiciaire entre États membres.

- **L'amélioration des mécanismes de retrait des contenus intimes non consensuels**, y compris des délais contraignants de retrait (24 à 48 heures), la reconnaissance des contenus à caractère sexuel comme présentant un risque systémique.

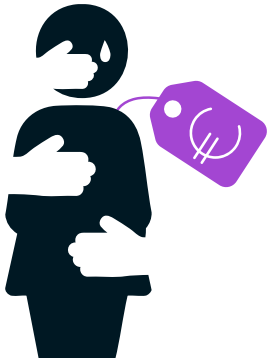
- **Le renforcement de la collecte de données ventilées** via des dispositifs de suivi réguliers et des outils de mesure partagés à l'échelle de l'Union européenne.

- **La régulation renforcée des plateformes numériques**, notamment des plateformes pornographiques et des réseaux sociaux, par l'élargissement du champ de la liste des très grandes plateformes au seins du Digital Service Act, la clarification des obligations prévues par cet instrument, des exigences accrues en matière de modération et des mécanismes de sanction effectifs en cas de non-conformité.

- **La protection des mineur·es**, via un contrôle renforcé de l'accès aux contenus pornographiques, des systèmes d'identification solides, et l'intégration de l'exposition des mineur·es à la pornographie comme forme de violence en ligne.

- **La lutte contre les abus sexuels sur enfants en ligne**, notamment à travers une responsabilisation accrue des plateformes et des mécanismes de signalement adaptés aux mineur·es.

- **L'encadrement des usages de l'intelligence artificielle**, en intégrant explicitement les deepfakes à caractère sexuel parmi les usages inacceptables au seins de l'IA Act, en exigeant un étiquetage systématique des contenus générés artificiellement et en interdisant les applications permettant la création de deepnudes.



Mobilisation de plaidoyer transnationale et rayonnement des contenus

Présentation lors de l'événement "Digital Futures"

- septembre 2025 (Berlin)

L'événement **Digital Futures**, organisé à Berlin en septembre 2025, a rassemblé des parties prenantes engagées sur les enjeux numériques contemporains. L'objectif de cette rencontre européenne était de réfléchir collectivement à l'avenir des droits humains dans l'espace numérique, avec un focus particulier sur les défis posés par la désinformation, l'exploitation numérique et les violences sexistes en ligne.

Dans ce cadre, Osez le Féminisme a été sélectionnée pour animer une session de 75 minutes intitulée "Tackling Online Sexual Exploitation and other Forms of Online Violence Against Women and Girls: An Emergency in the EU". Cette invitation constitue une reconnaissance du travail mené à Strasbourg et de l'expertise développée sur les cyberviolences sexistes et sexuelles.

La session a réuni **plusieurs dizaines de participant·es**, issues de divers États membres de l'Union européenne. Le format interactif – travail en petits groupes, études de cas réels et échanges collectifs – a permis une participation active de l'ensemble des personnes présentes.

Campagne institutionnelle transnationale

- octobre 2025

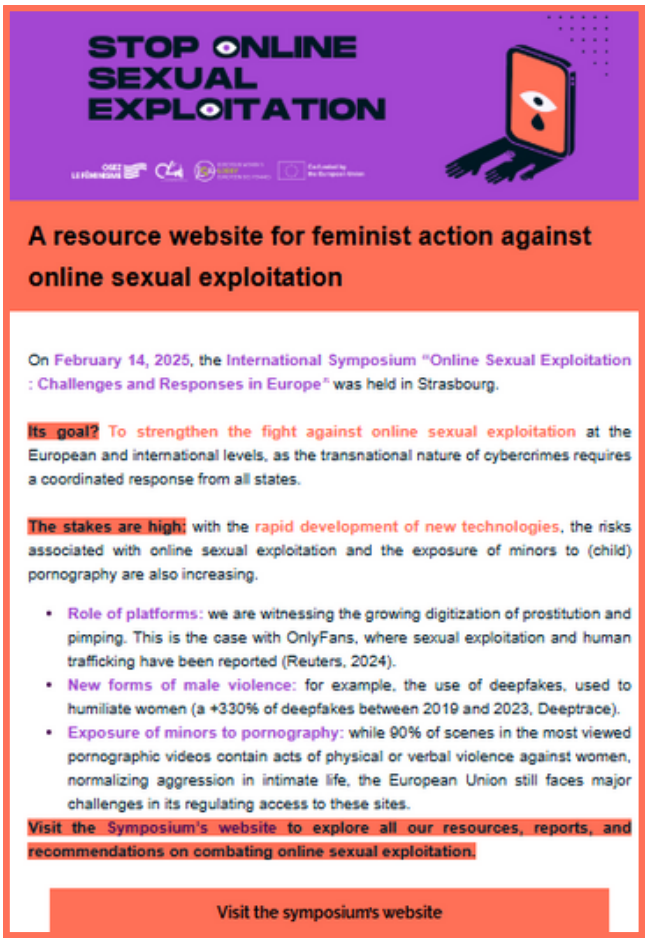
La campagne institutionnelle portée par **Osez le Féminisme** et la **Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes**, en partenariat avec le **Lobby Européen des Femmes** en octobre 2025 a eu pour objectif de **renforcer la visibilité des recommandations issues du colloque de Strasbourg** et de **mobiliser les acteurs et actrices clés**. Elle s'est appuyée sur une **stratégie d'e-mailings** articulée autour des contenus produits en 2025 : notes de plaidoyer, Appel de Strasbourg, actes du colloque et rapport EUCLID.

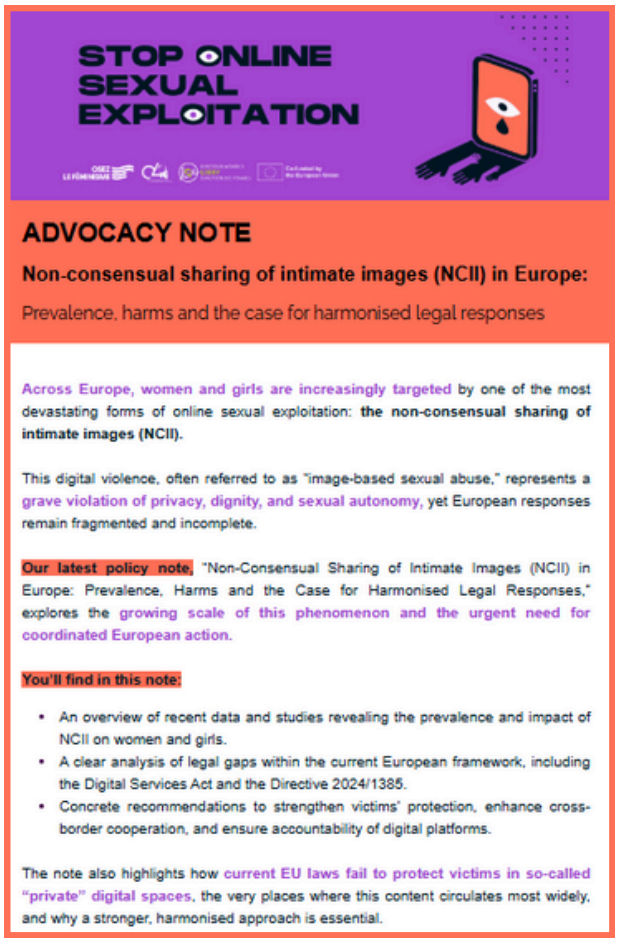
Les envois ont été ciblés selon trois grandes audiences définies dans une cartographie actualisée qui a permis à Osez le Féminisme et à la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes de réaliser une mise à jour complète de leurs **mappings institutionnels**, et d'ainsi identifier de nouveaux points de contact pertinents.

> **Acteurs institutionnels européens :** eurodéputé·es, en particulier les membres des commissions LIBE, FEMM, IMCO et JURI ; représentations permanentes des États membres ; fonctionnaires de la Commission européenne (DG CONNECT, DG JUST, DG HOME) et autres parties prenantes institutionnelles (CESE, FRA).

> **Acteurs institutionnels français :** cabinets ministériels (Intérieur, Justice, Égalité entre les femmes et les hommes, Numérique) ; directions techniques : MIPROF, DILCRAH, DNUM, OCRETH).

> **Sphère médiatique & relais publics :** journalistes, syndicats, organisations de défense des droits des femmes, organisations de protection de l'enfance et autres partenaires associatifs.





6 envois

La campagne a été composée de **6 envois e-mailing ciblés**, visant **16 275 personnes.**

46% de lecture

Les données Mailchimp confirment **7496 ouvertures, soit plus de 46%.**

2 pics de vues

Les envois e-mailing ont généré **deux pics d'audience sur le site du colloque**, les 9 et 17 octobre, générant plus de 200 visites prolongées (plus de 30 secondes).

Impact décuplé par les alliées

Les newsletters diffusées par le Lobby Européen des Femmes et la CLEF ont donné lieu respectivement à **1086 et 220 consultations supplémentaires des contenus diffusés.** Les posts relatifs à la campagne sur le site et le compte LinkedIn du Lobby Européen des Femmes ont respectivement bénéficié de **260 visites prolongées** (plus de 30 secondes) et généré **1 211 impressions uniques.**

10 500 cibles atteintes

Au total, près de **10 500 personnes** ont ainsi été effectivement touchées par la campagne.



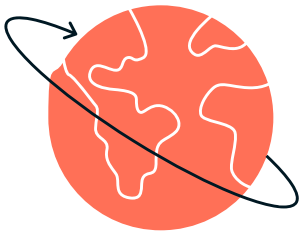
Événement “Towards a Safer Digital Space for Women and Girls”

- 29 octobre 2025

L’événement « Towards a Safer Digital Space for Women and Girls », co-organisé avec le **Lobby Européen des Femmes**, dans la continuité de la campagne transnationale d’octobre 2025, a eu pour objectif de **porter au niveau européen les recommandations du colloque de Strasbourg**, **de rendre visible l’ampleur des cyberviolences sexistes et sexuelles**, de mobiliser les institutions en lien avec la transposition de la Directive européenne sur les violences faites aux femmes et les violences domestiques (Directive 2024/1385). Le webinaire a également offert un espace de dialogue transnational réunissant institutions et organisations de terrain.



Plus de 80 participant·es ont pris part à cet événement. Les profils présents reflètent **l’ancrage international de la mobilisation**, notamment à travers la présence de **réseaux européens** (Europe centrale, Balkans, Irlande, Finlande, Roumanie, Portugal, Allemagne, Hongrie, Bulgarie, Croatie, Italie), ainsi que de **collectifs internationaux**, notamment du Sénégal. Les échanges du chat ont inclus des **témoignages relatifs à des projets européens de lutte contre les violences en ligne, des retours sur des législations nationales (Irlande, Suède, Italie), ainsi que des réactions de chercheuses travaillant sur les dynamiques numériques**.



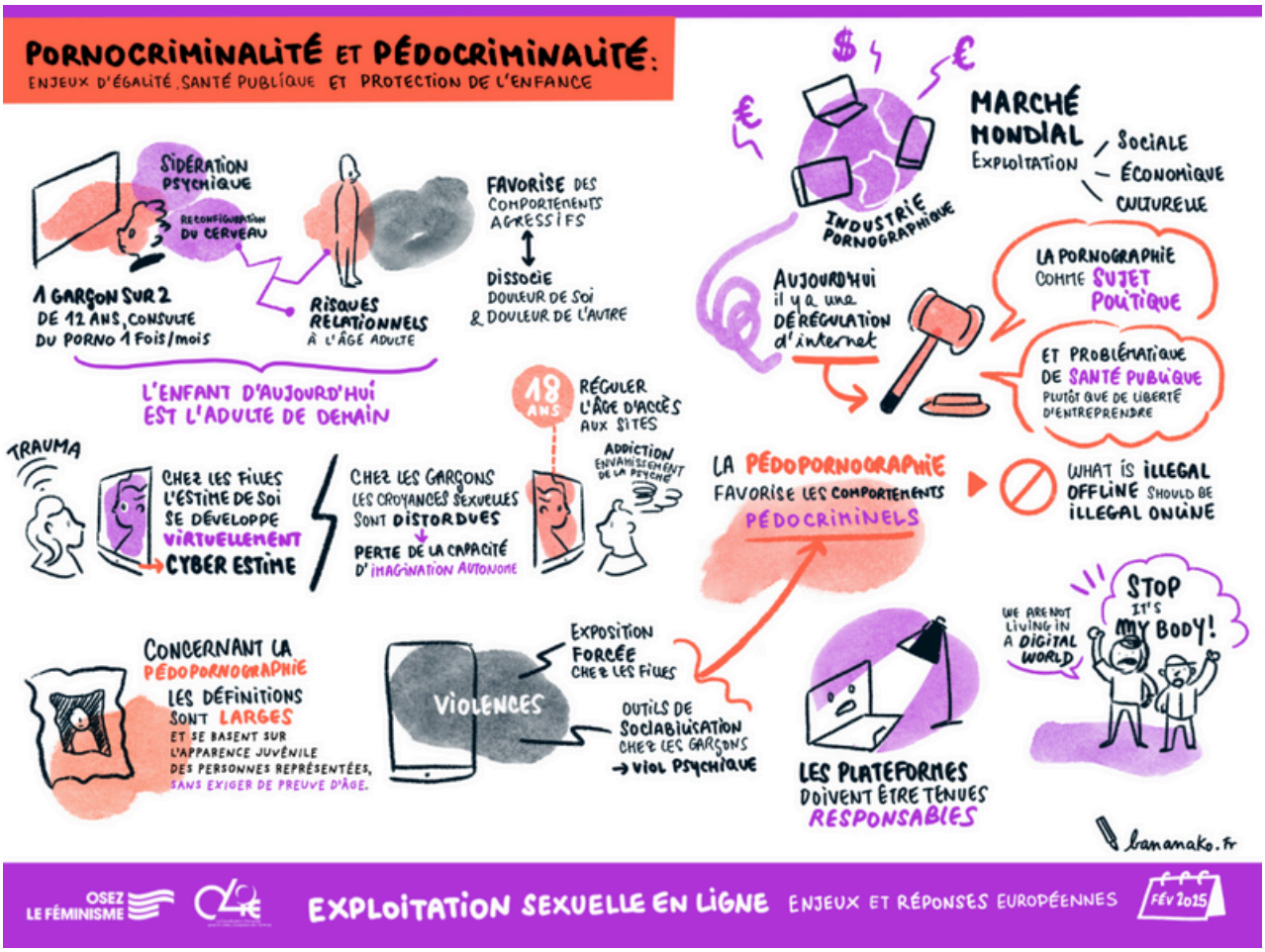
Le panel d’intervenant·es réunissait à la fois des décideur·euses politiques de premier plan, député·es français, sénatrice espagnole, eurodéputée suédoise, témoignant de l’intérêt institutionnel croissant pour ces enjeux. Il a été complété par des organisations spécialisées telles que **Point de Contact** (France), la **Fondation pour l’Enfance** (France), le **SERP Institute** (Irlande) et le **Swedish Women’s Lobby** (Suède), qui ont apporté des analyses opérationnelles et des retours de terrain essentiels.

SWEDISH WOMEN'S LOBBY

POINT DE CONTACT .NET

FONDATION POUR L'ENFANCE

Les discussions ont permis de rappeler que **les cyberviolences s'inscrivent dans la continuité des violences masculines, qu'elles menacent la participation démocratique des femmes et qu'elles exigent des réponses urgentes**. Les limites des cadres juridiques existants, la nécessité de reconnaître l'exploitation sexuelle en ligne comme un système et l'importance d'une harmonisation européenne ont également été soulignées.



À la suite du webinaire, **plusieurs demandes de rendez-vous institutionnels ont été formulées, notamment par la MIPROF et par le Conseil de l'Europe**, confirmant l'impact politique immédiat de l'événement.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MIPROF
MISSION INTERMINISTERIELLE POUR LA PROTECTION DES FEMMES CONTRE LES VIOLENCES ET LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Construction et renforcement des partenariats

Partenaires associatifs

Les partenariats associatifs ont joué un rôle déterminant dans la structuration du projet et dans l'élargissement de son influence européenne.

Le **Lobby Européen des Femmes (LEF)** a apporté une visibilité essentielle, permettant d'assurer une diffusion stratégique des recommandations auprès des institutions de l'Union.

Le **SERP Institute (Irlande)**, grâce à son expertise comparative et à ses ressources internationales, a permis d'enrichir les analyses avec des données transnationales et des retours d'expérience issus d'autres juridictions.

Le **Swedish Women's Lobby (Suède)** a contribué à renforcer la mobilisation autour du proxénétisme en ligne et de l'achat d'actes sexuels en ligne, offrant une perspective fondée sur le modèle suédois et sur les évolutions législatives récentes.

Point de Contact a joué un rôle décisif dans la mise en œuvre concrète de la protection des victimes grâce à son impact majeur dans le retrait de contenus violents, notamment les vidéos impliquant les victimes de l'affaire French Bukkake, avec **plus de 200 vidéos retirées des plateformes du fait de leur violation de l'article 226-2-1 du Code pénal français** depuis février 2025.

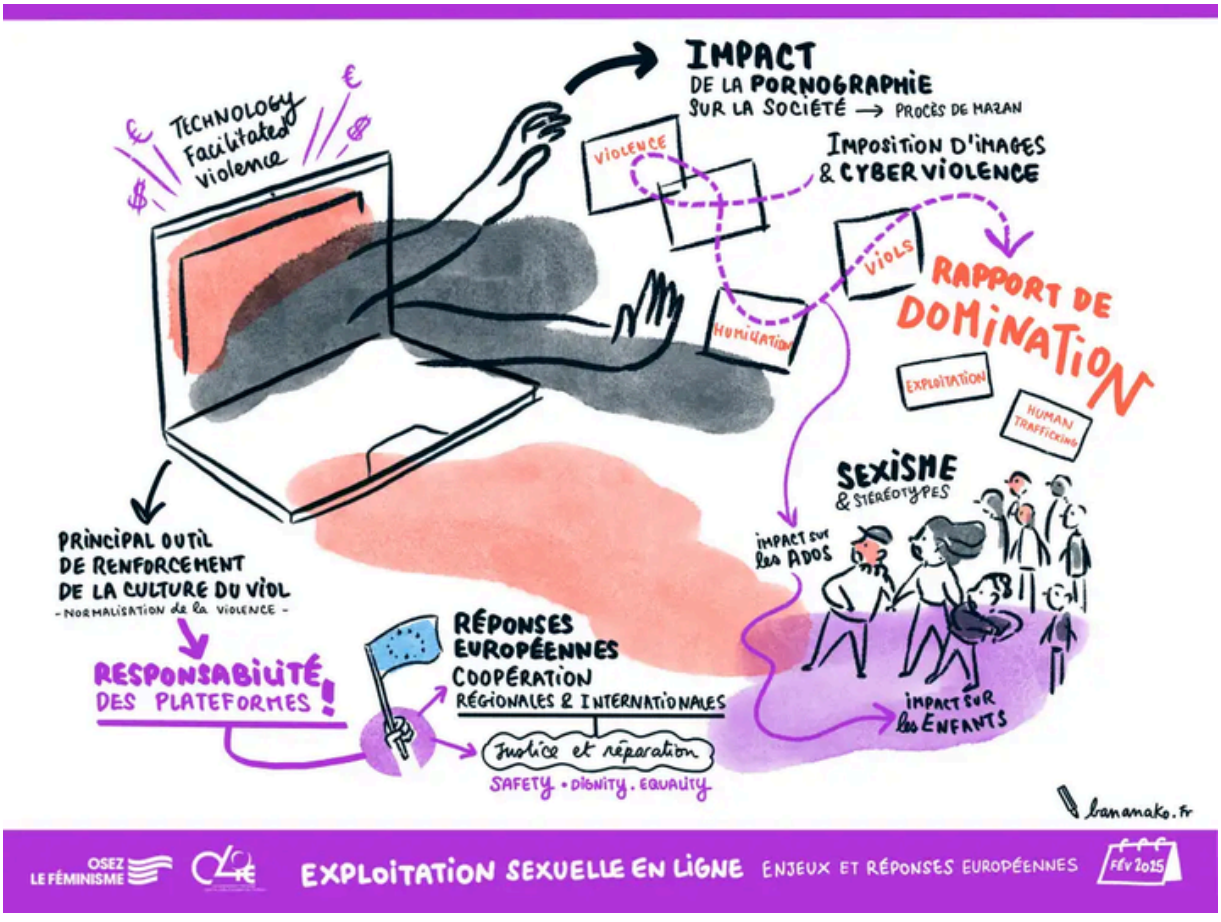
Le **réseau STISA**, dont plusieurs membres ont travaillé sur le dossier « Girls Do Porn » aux Etats-Unis (affaire relative à l'exploitation sexuelle en ligne), constitue également un partenaire stratégique, en particulier dans le développement de listes de hachage permettant d'empêcher la rediffusion de contenus d'exploitation sexuelle.

L'organisation **Be Brave** a contribué à renforcer l'expertise internationale sur la protection des mineur·es en ligne, notamment autour des négociations en cours relatives à l'adoption du règlement européen sur la **lutte contre les contenus pédocriminels en ligne.**

Partenariats institutionnels

Les partenariats institutionnels ont constitué un levier essentiel pour ancrer le projet dans les dynamiques politiques en cours. Au niveau européen, une réunion dédiée a été organisée avec la **Commission européenne** (Direction générale sur le numérique, DG Connect) afin d'échanger sur la **mise en œuvre du Digital Services Act**, en particulier sur ses implications pour les cyberviolences sexistes et sexuelles ; plusieurs pistes d'engagement ont été envisagées pour accompagner une application plus ambitieuse du cadre européen.

En France, **un travail régulier a été conduit avec une coalition de parlementaires impliqué·es sur les violences sexistes et sexuelles**, notamment pour **intégrer un volet cyber dans leurs travaux législatifs.** Les recommandations issues du colloque et de l'Appel de Strasbourg ont été reprises dans une **proposition de loi déposée le 24 novembre 2025**, ce qui témoigne de l'impact politique direct de la mobilisation. Enfin, Osez le Féminisme a été auditionnée par le député Arthur Delaporte, dans le cadre de **la mission gouvernementale consacrée aux nouveaux enjeux du numérique,** apportant une expertise spécifique sur l'exploitation sexuelle en ligne et les lacunes actuelles de la régulation des plateformes.



Conclusion

L'année 2025 a marqué une étape décisive dans la construction d'une mobilisation européenne contre les cyberviolences sexistes et sexuelles. **Le projet co-financé par le SDFE et la Fondation RAJA a permis de produire des impacts concrets et mesurables** : un colloque international réunissant plus de cent vingt participant·es de huit États membres, une réunion stratégique, la création et mise en ligne de ressources expertes multilingues, la production et diffusion de notes de plaidoyer thématiques, un rapport juridique de référence et l'Appel de Strasbourg, désormais document pivot de l'action transnationale. La campagne institutionnelle menée en octobre et l'événement en ligne afférent ont renforcé la visibilité institutionnelle du projet, créé de nouvelles alliances et permis de diffuser largement les recommandations formulées.

Nous tenons à exprimer nos **remerciements sincères** au SDFE et à la Fondation RAJA pour leur soutien déterminant, ainsi qu'à l'ensemble des organisations partenaires, expertes, intervenantes et participantes engagées à nos côtés. Cette mobilisation collective a rendu possible un travail d'ampleur qui pose les bases d'une action européenne durable et ambitieuse pour protéger les filles et les femmes dans l'espace numérique.









Perspectives 2026

Les résultats positifs de la mobilisation européenne portée par Osez le Féminisme et la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes en 2025 ouvrent une nouvelle phase de structuration, avec plusieurs axes envisagés pour lesquels des financements spécifiques sont demandés :

1. Formalisation d'une **coalition européenne contre les cyberVSS** lors d'une réunion stratégique organisée à Bruxelles qui permettrait de définir une gouvernance interne, d'établir une feuille de route commune et de fixer les priorités pour 2026–2027, en cohérence avec la transposition de la directive européenne et la mise en œuvre du Digital Services Act.

2. Mobilisation auprès de la **Commission européenne et des eurodéputé·es**, afin d'obtenir des engagements concrets en matière de retrait des contenus intimes partagés sans consentement, de responsabilisation des plateformes, d'encadrement des intelligences artificielles génératives et de protection des mineur·es.

3. **Campagne de communication transnationale**, pensée pour toucher un public européen large.

4. Recherches pour documenter notamment l'**effectivité des dispositifs existants en termes de collaboration avec les plateformes sur les retraits de contenus.**





contact

Alyssa Ahrabare, responsable du plaidoyer d'Osez le Féminisme : **+33 6 61 88 99 68 /** alyssa.ahrabare@osezlefeminisme.fr

Plus d'informations sur nos mobilisations européennes contre les cyberviolences sexistes et sexuelles : https://stopsexualexploitationonline.eu/

OSEZ LE FÉMINISME

La Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes